

# **Pollution de l'air: CO<sub>2</sub>, consommation des véhicules utilitaires légers N1 (modif. directives 70/156/CEE et 80/1268/CEE)**

2001/0255(COD) - 16/12/2003 - Texte adopté du Parlement, 2ème lecture

Le Parlement européen a approuvé telle quelle la position commune.